

Les déchets à apporter en déchetterie

Je dépose dans les bennes adaptées :

Les encombrants, gros cartons, plastiques et déchets végétaux

dans la benne à encombrants



Les matelas, sommiers, placoplâtre, laine de verre, polystyrène, textile, PVC, ficelle, fenêtres, avec ou sans carreaux...

Je ne dépose pas :

Les pneus de camions, d'engins agricoles ou de travaux

▶▶ CES DÉCHETS SONT À REMETTRE À UN GARAGISTE OU CONCESSIONNAIRE

dans la benne à carton



Les gros cartons d'emballage vides trop encombrants pour entrer dans les Points d'Apport Volontaire tels que ceux protégeant les appareils électroménagers, matériels hifi, meubles...

Je ne dépose pas :

Les cartons salis, humides ou gras

dans la benne à déchets végétaux



La taille de haie, branchages, feuilles mortes... trop encombrants pour entrer dans un composteur individuel

Je ne dépose pas :

Les troncs d'arbre, de grosses branches, des souches d'arbre, les ballots de paille ou foin

Je dépose dans les bennes adaptées :

les déblais, gravats, bois, ferrailles et métaux non ferreux

dans la benne à gravats



Les pierres, cailloux, sable, briques, ciment, béton, terre, tuiles, ardoises, lauzes, suie, charbon...

Je ne dépose pas :

Le papier goudron, l'asphalte, la toisite et fibre ciment

▶▶ FAIRE APPEL À UNE ENTREPRISE SPÉCIALISÉE

dans la benne à bois



Les meubles, palettes, éléments de charpente, petits troncs, sciure et copeaux de bois en petite quantité

Je ne dépose pas :

Les montants de fenêtre avec les vitres

dans la benne à ferraille



Les cadres de roue, sommiers métalliques, bidons métalliques, fonte, métaux, tôles, ailes de voiture, vélocycle, pots d'échappement, roues de voiture...

Je ne dépose pas :

Les épaves de voiture

▶▶ FAIRE APPEL À UN REPRENEUR

Je dépose dans les conteneur, fûts et palette adaptés :

les déchets d'équipements électriques et électroniques, les huiles, piles et batteries

dans le conteneur des D3E



Les déchets d'équipements électriques et électroniques tels que téléviseurs, ordinateurs (écran, clavier, souris, enceintes, unité centrale), matériels hi-fi, téléphones, postes radio, baladeurs, électroménager, jeux électroniques...

dans les fûts à huiles alimentaires

Les huiles de friture de toute nature (Colza, tournesol, noix périmées ou non...)

Je ne dépose pas :

Tout autre liquide ou élément solide

dans les fûts à huile de vidange



Les huiles de vidange de tous types de moteur (voitures, tracteurs...)

Je ne dépose pas :

Tout autre liquide ou élément solide

dans les fûts à piles



Tous types de piles et petits accumulateurs : piles de clôture, batteries de téléphone fixe ou portable, batteries d'ordinateurs

sur la palette à batteries

Les batteries de véhicules et de clôtures électriques

Je dépose dans l'armoire et les conteneurs adaptés :

les déchets toxiques, les lampes, tubes et aiguilles usagés

dans l'armoire à déchets spéciaux



Les peintures, solvants, diluants, acides, liquides de refroidissement, médicaments et tout autre déchet nocif à l'environnement et nécessitant un traitement particulier

dans le conteneur à tubes et lampes



Les tubes fluorescents dits "néons", lampes fluocompactes dites "basses consommation" et de manière générale toutes les lampes portant le symbole d'une poubelle barrée sur l'emballage

Je ne dépose pas :

Les ampoules classiques à filament et halogènes.

▶▶ CES DÉCHETS NON RECYCLABLES SONT À JETER DANS LA POUBELLE

dans le conteneur à aiguilles de soins



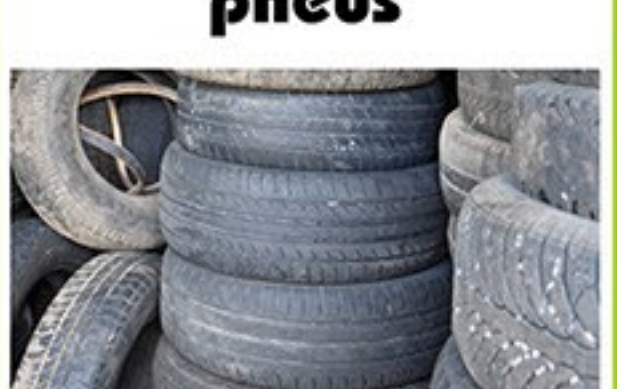
Les aiguilles de seringues usagées des particuliers en auto-traitement préalablement conditionnées dans une boîte sécurisée remise par votre pharmacien

Je ne dépose pas :

Les autres déchets de soins

Les pneus, les textiles, les capsules Nespresso

dans la benne à pneus



Les pneus récents de véhicules légers démontés mais pas coupés.

Je ne dépose pas :

• Les pneus de camions, d'engins agricoles ou de travaux

• Les jantes

dans le container à textiles



Les vêtements, le linge de maison, les chaussures et la petite maroquinerie (sacs à main, ceintures).

Attention :

• Utiliser des sacs de 50 L. maximum, bien fermés.

• Les vêtements doivent être propres et secs.

• Attacher les chaussures par paires.

dans le container à capsules Nespresso



Les capsules Nespresso usagées.

Attention :

Seules les capsules de marques Nespresso sont acceptées.

Les meubles, les bouteilles de gaz

dans la benne éco-mobilier



• Les canapés, fauteuils, chaises.

• Les matelas, sommiers, cadres de lit.

• Les meubles de rangements.

• Les meubles de cuisine et de salle de bains sans éviers et robinetterie.

• La quincaillerie et les morceaux de meubles.

sur l'espace dédié aux bouteilles de gaz



Les bouteilles de gaz vides

Attention :

Seules les bouteilles TOTAL et sous-marques rattachées sont acceptées.

Comment les reconnaître ?

Il sera indiqué soit Totalgaz ou le nom du propriétaire du tableau ci-dessous.

ATR LIQUIDE	CEIFE	ELF UNION	HELLOGAZ MH	PDC	SQIP
BAP	COG M	EXTRAGAZ	LAMPROGAS	POG	SFC
BERRIGAZ	COG MH	FGL	LAMPROPANE	PETROGAS	SHCH
BERRIGAZ RE	COGEGAL	FINAGAZ	IBC	PROLOGAZ	VITALGAS
BONGAZ	COGEGAL M	GLAZEX	LMG	PUREGAS	V
CALORIGAZ	COG	HELLOGAZ	HELLOGAZ	REPISOL	VULCAGAZ
CPFD	ELF FRANCE	HELLOGAZ AL	MH	ROHAGAZ	
		HELLOGAZ HC	MH PP	RPM	